

Quinze ans d'amélioration du district par la Région de Nyon

La Région de Nyon est sous nos yeux, dans nos trajets, sur notre table, dans l'air que l'on respire, sur la piste de ski et même en coulisses du concert. Créée en 2004 autour de l'aménagement du territoire, l'association de communes du district a progressivement été chargée d'autres matières afin d'équiper nos 100'000 habitants, de Mies à Perroy. Car si cette population reste dispersée dans les villes, villages et hameaux comme aux siècles passés, elle a désormais le poids d'une grande ville et ses besoins ont évolué. Une famille ne reste plus du matin au soir exclusivement dans sa commune : elle en sort pour se rendre au travail ou aux cours, faire des achats ou profiter du temps libre. Les élus ont constaté que nombre de services et équipements de proximité perdent leur intérêt ou sont inviables s'ils sont pensés pour les seuls habitants de la commune. Ils ont mis en place la Région de Nyon afin de mener ensemble des réalisations qui profitent à tous.

Un territoire équilibré

Dans les projets où elle intervient, la Région veille à l'équilibre ville-campagne et Jura-lac : zones urbanisées et zones rurales se complètent car tout le monde a besoin de nature et de services. Dès 2004 les communes ont mobilisé la Région pour créer un plan directeur et aménager le territoire en cohérence avec l'agglomération du Grand Genève. Ainsi ont vu le jour des mesures de préservation de la faune et de la flore.

Transports publics plus attractifs

Après la fermeture de 6 gares CFF dans le district, la Région en a réorganisé les transports publics. De 2011 à 2017, elle œuvré à optimiser les connexions de bus. Elle a obtenu CHF 27 millions de fonds tiers s'ajoutant aux CHF 13 millions investis par les communes. Effort récompensé : si la population n'a évolué que de 7% sur ces 5 années, la fréquentation des transports publics a bondi de 34%.

Afin de désengorger les routes, la Région aide à rendre les 4 gares attractives et pratiques, en réunissant communes, Canton et CFF pour les réaménager. La première amélioration visible est le passage inférieur pour piétons et cycles à Gland, une gare repensée pour une mobilité multimodale. D'autres projets similaires sont en cours.

Pour inciter à adopter le bus, le train, le vélo et le bateau, la Région propose le carnet d'avantages loisirs, qui offre des rabais aux usagers des transports publics et du vélo, avec un franc succès.

Déplacements à vélo

Un réseau cyclable régional est coordonné par la Région pour relier une localité à l'autre avec des pistes et voies pour vélos. Les communes le réalisent progressivement. La Région a créé en 2009 un réseau de vélos en libre-service, dont le parc évoluera entre cet été et 2021 pour atteindre 320 vélos répartis sur 50 stations, en collaboration avec l'exploitant PubliBike.

Améliorations de l'autoroute

Les travaux de 2017 à la jonction autoroutière de Coppet ont amélioré le passage des bus, ainsi que la sécurité des cyclistes et piétons. La Région a mobilisé le Canton et la Confédération pour réduire ces dysfonctionnements et lever des fonds. En outre, la Région a obtenu d'anticiper de 10 ans la réalisation à venir de la 3^e voie de l'A1.

Encourager l'économie régionale

Les communes promeuvent depuis 2010 les vins, la viande, le fromage et la filière bois du district via la Région, qui parallèlement valorise les entreprises innovantes en récompensant depuis 2014 des sociétés et idées prometteuses.

Pour le tourisme et les loisirs

La Région de Nyon améliore depuis 15 ans l'offre touristique du district, en soutenant le développement d'équipements et de sites d'intérêt. Des aménagements sont en cours au col de la Givrine pour les sports d'hiver, de même que la création d'un grand domaine skiable transfrontalier autour de la Dôle.

La Région soutient les institutions culturelles du district, qui en 10 ans sont passées de 35'000 à 75'000 visiteurs annuels. Elle offre un coup de pouce aux activités sportives et promeut l'importante variété d'équipements.

Comment ça marche ?

Les actions de la Région sont décidées démocratiquement au Conseil intercommunal, « parlement » ou siègent les représentants des communes membres. Ils élisent tous les 5 ans le Comité de direction, qui dirige l'association. C'est ensuite l'équipe du Secrétariat régional qui la gère au quotidien.

Représentants communaux au Conseil intercommunal

regiondenyon.ch/nom-de-votre-commune

Plus d'info

regiondenyon.ch

twitter.com/RegiondeNyon

facebook.com/regiondenyon

instagram.com/regiondenyon